

[PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE] Le CCAS de Grenoble accompagne les locataires et propriétaires

Le réseau de Chauffage Urbain de Grenoble-Alpes Métropole est partenaire du CCAS de Grenoble, afin d'apporter des solutions d'accompagnement des ménages en précarité énergétique sur la commune de Grenoble.

Propriétaires ou locataires, le CCAS de Grenoble propose, au travers de sa plateforme, des rendez-vous anonymes et gratuits avec des conseillers spécialisés pour étudier les solutions les plus adaptées en cas de situation de précarité énergétique : information à la maîtrise de l'énergie, diagnostics sociotechnique au domicile, conseils juridiques, étude d'aides financières selon les situations.

Quelle démarche effectuer ?

1

Prendre contact avec la plateforme précarité énergétique pour un rendez-vous gratuit et individuel.

2

Un diagnostic de la situation du demandeur est réalisé avec un conseiller spécialisé du CCAS et un juriste de l'ADIL.

3

Des solutions concrètes et adaptées aux besoins du demandeur seront proposées.

Comment contacter la plateforme précarité énergétique ?

☎ 04 76 69 46 26

✉ pf.energie@ccas-grenoble.fr

Parlez-en à vos locataires et propriétaires

En action pour sensibiliser à la précarité énergétique

Pour cette fin d'année 2021, le Pôle Inclusion Financière, en partenariat avec ACTIS, ont mis en place des ateliers de sensibilisation à la précarité énergétique « **Logement : mon confort thermique, ma facture... Et si on en parlait ?** ».

Des ateliers, ouverts à tous, locataires comme propriétaires, sont organisés spécifiquement aux personnes âgées de 55 ans et + sur novembre et décembre ; ils offrent la possibilité aux participants de partager un moment d'échange et de pédagogie avec des professionnels autour du confort thermique (température dans le logement, modes de chauffage, etc.) et de l'énergie (interprétation et explication des factures, des prix).

Afin qu'ils puissent s'évaluer chez eux, un conformètre est remis en fin de séance à chaque personne.

Pour participer à ces ateliers, contactez :
pf.energie@ccas-grenoble.fr



[SAISON DE CHAUFFE 2021-2022]

Lancement de la nouvelle saison



La nouvelle saison de chauffage a démarré depuis près d'un mois. Les équipes sont mobilisées pour assurer une nouvelle saison de chauffage.

Pour assurer un meilleur suivi de vos demandes et ainsi vous garantir une réponse rapide, merci de privilégier les demandes écrites.



Par email :
maintenance.depannages@cciag.fr



Par courrier :
Compagnie de Chauffage
25 Avenue de Constantine
CS 72606
38036 GRENOBLE CEDEX 2



LES PROCHAINS ATELIERS :

3 ateliers en partenariat avec ACTIS :
- Vendredi 3/12 matin à Jouhaux
- Lundi 13/12 après-midi

3 ateliers organisés par le Pôle Inclusion Financière à l'Espace Partagé Vigny Musset :
- Vendredi 19/11 après-midi
- Lundi 6/12 après-midi

[CAPITALE VERTE] Grenoble élue Capitale Verte 2022

Chaque année la Commission Européenne attribue le titre de Capitale Verte Européenne pendant une durée de 1 an à une agglomération de plus de 100 000 habitants.

Grâce à ses efforts d'engagement et d'amélioration pour les transitions environnementales, énergétiques et sociales, la ville de Grenoble a été élue le 18 octobre 2020 Capitale Verte 2022. Ce titre permet aux habitants et entreprises de l'agglomération grenobloise et ses alentours de s'engager avec la ville aux améliorations de leurs territoires en participant à des défis ou en proposant des événements parmi les nombreux thèmes proposés (climat, énergie, air, etc.).

Pour cet événement, le Chauffage Urbain s'engage aux côtés de Grenoble Capitale Verte au travers de sa 2^e édition du concours « Ensemble, dessinons les énergies de demain ! », qui débutera en mars 2022. Ce concours, à vocation pédagogique, a rassemblé l'année passée 154 participants. Cette année, il invitera de nouveaux les enfants de la métropole de Grenoble à réfléchir de façon ludique aux enjeux environnementaux en utilisant leur imagination et leur créativité. Pour soutenir Grenoble, plusieurs délégations européennes seront également accueillies sur les sites du Chauffage Urbain pour découvrir la performance énergétique de nos outils, la production et la distribution de chaleur renouvelable constituant l'un des pans stratégiques de la transition énergétique en France.

[EN CHIFFRES]

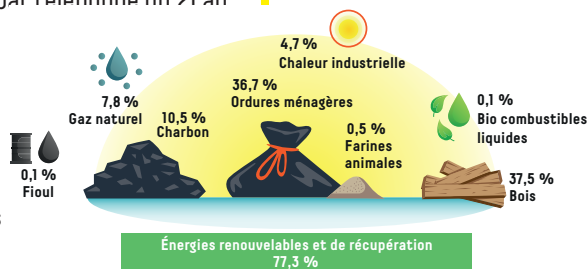
Chiffres clés de la saison 2020-2021

97 %

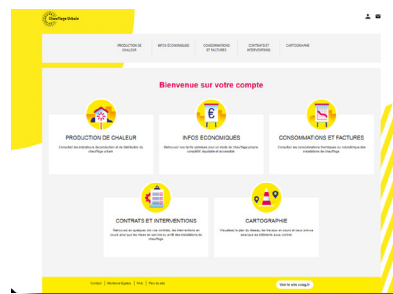
C'est le niveau de satisfaction globale des clients abonnés concernant la fourniture de chaleur par le réseau de Chauffage Urbain. Un taux plus stable par rapport à l'année passé puisqu'il était déjà de 97 %. Plusieurs clients abonnés (gestionnaires et bailleurs) du réseau de Chauffage Urbain ont été interrogés comme chaque année sur leur niveau de satisfaction, par téléphone du 21 au 24 juin 2021.

77,3 %

C'est le taux d'énergies renouvelables et de récupération dans le mix énergétique du Chauffage Urbain de Grenoble-Alpes Métropole pour la saison 2020-2021. L'ambition est d'atteindre les 85 % en 2022.



[EXTRANET] Votre espace dédié



Pour améliorer votre expérience gestionnaire, un espace personnel est à votre disposition.

Ce nouvel outil vous accompagne dans la gestion quotidienne et sera progressivement enrichi de nouvelles fonctionnalités telles que la demande en ligne d'intervention ou de diagnostic de vos installations.

L'essentiel des fonctionnalités



Retrouvez vos factures



Suivez vos consommations



Consultez vos contrats et polices d'abonnement



Visualisez l'état des interventions

Comment vous connecter à votre espace client dédié ?

- 1 Rendez-vous sur www.chauffage-urbain-grenoble.fr rubrique « Vos espaces ».
- 2 Si vous n'avez pas reçu d'email vous invitant à activer votre espace, cliquez sur « *Mot de passe perdu ou première connexion* » et laissez-vous guider.

[CONTACTS]



SERVICE CLIENTS :
Du lundi au vendredi
8 h - 12 h / 13 h - 17 h
04 76 33 56 36



www.chauffage-urbain-grenoble.fr



contact@chauffage-urbain-grenoble.fr



DÉPANNAGE INTERVENTION :
Du lundi au vendredi : 8 h - 17 h
Nuits, week-ends et jours fériés
04 76 33 56 56
maintenance.depannages@ccciag.fr